

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 18 mars 2021
Rapporteur :
Monsieur Thomas FEREC**

N° 8

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 25/03/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 24/03/2021
(accusé de réception du 24/03/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Prolongation pour 3 ans de la DSP du réseau Internet Très Haut Débit Herminéo

Signature d'un avenant de prolongation de 3 ans au contrat de concession signé en 2006 entre QBO et QCT pour la construction, la commercialisation, l'exploitation et la maintenance d'une infrastructure à Très Haut Débit sur l'agglomération : le réseau Herminéo.

En 2006, Quimper Communauté a signé avec Axione/Sogetrel, depuis Quimper Communauté Télécom, une Délégation de Service Public (DSP) pour la construction, la commercialisation, l'exploitation et la maintenance d'une infrastructure à Très Haut Débit sur l'agglomération. Ce réseau, Herminéo, est constitué d'une boucle de 130 km en fibre optique enterrée, complétée par des dessertes ADSL, 2 pylônes WiMAX pour couvrir 100% de Quimper Communauté. La fin de la DSP est prévue au 15 juin 2021. Des négociations ont été menées pour la prolonger.

Herminéo devait répondre à 2 objectifs :

- Dimension grand public : il a permis de connecter certains particuliers situés dans des zones non couvertes par les opérateurs, soit par le WiMAX (ondes radio), soit par l'ADSL, grâce aux dégroupages des principaux NRA ;
- Dimension entreprises et administrations : l'objectif était de raccorder les zones d'activités en fibre optique afin de proposer aux entreprises des connexions et des services à Très Haut Débit avec des services de débits garantis et sécurisés.

Un troisième objectif s'est imposé ces dernières années à savoir l'interconnexion de sites publics : le programme NetCity a été conçu pour permettre la mise en réseau des sites publics. Aujourd'hui concernant QBO et les communes : 110 sites publics sont interconnectés grâce au réseau Herminéo.

Le réseau Herminéo a fait l'objet de deux extensions de territoire depuis sa création :

- En 2011 vers Locronan, suite à l'intégration de cette commune à la communauté d'agglomération ;
- En 2019 vers les parcs d'activités de Briec et Landrévarzec, suite à la fusion du pays Glazik et de Quimper Communauté.

1/ Les utilisateurs actuels du réseau Herminéo sont les suivants :

- Grand public : des opérateurs utilisent le réseau Herminéo via le dégroupage des Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA) pour raccorder environ 2000 logements à l'ADSL. Par ailleurs environ 120 logements situés en zone blanche bénéficient d'une offre Internet par des ondes hertziennes proposée par Herminéo grâce à des antennes installées sur 2 points hauts.
- Secteur public (hors QBO) :
 - o Le conseil départemental (12 sites)
 - o Le centre hospitalier (6 sites)
 - o Les services de l'Etat (4 sites)
 - o L'université (4 sites)
 - o Le SDEF
 - o Le SDIS
 - o L'OPAC/Habitat 29
 - o L'office de tourisme
 - o Quimper événements
 - o Le centre de gestion
- Formation, recherche et santé:
 - o L'enseignement catholique (4 sites)
 - o Le CNAM
 - o L'ITES
 - o L'INRA
 - o L'ADRIA
 - o La technopole
 - o L'IFRIA
 - o Les Cliniques
 - o Le Centre de médecine nucléaire
 - o La santé au travail en Cornouaille
- Entreprises : environ 130 entreprises de l'agglomération, PME ou plus grande entreprises ont tout ou partie de leur service d'accès au réseau Internet qui passe par le réseau Herminéo.

2/ Les objectifs de la prolongation :

Il est proposé de prolonger la DSP pour 3 années, soit jusqu'au 15 juin 2024. Cette prolongation permet de répondre à plusieurs objectifs :

Maintenir une continuité de service dans l'attente de la généralisation de la fibre FTTH Orange :

Le déploiement de la fibre FTTH (Fiber To The Home = fibre destinée aux particuliers) d'Orange avance, (environ 67% de l'agglomération est actuellement

déployé), mais la généralisation du déploiement n'est pas encore acquise. De nombreux foyers et entreprises auront besoin de l'ADSL et du WiMAX via Herminéo pendant quelques années.

Continuer à proposer des services très haut débit pour les entreprises du territoire :

Au-delà du déploiement du FTTH, réseau destiné au grand public ou aux TPE, de nombreuses entreprises du territoire ont des besoins de services garantis et sécurisés. C'est ce type de services qui est aujourd'hui au cœur de la dynamique du réseau Herminéo et qui sera dynamisé dans le cadre de cet avenant grâce à de nouvelles mesures commerciales.

Un objectif de concurrence pour les entreprises du territoire :

Le maintien du réseau Herminéo permet également à des opérateurs locaux ou nationaux indépendants de pouvoir continuer à offrir un service concurrentiel et différencié aux entreprises.

Réaliser des économies de fonctionnement pour la collectivité :

- en fournissant aux opérateurs des infrastructures réseau prêtes à l'emploi, ces derniers n'ont pas à les construire eux-mêmes ou, cas le plus fréquent, à les louer à des opérateurs concurrents. Le coût des abonnements pour la collectivité en est donc sensiblement réduit ;
- l'interconnexion des sites permet également de « mutualiser » les abonnements de sortie vers internet pour un ou des ensembles de sites.

Entamer une réflexion sur développement de nouveaux services :

Cette prolongation permettra à QBO d'entamer une réflexion sur l'intérêt et l'opportunité de services innovants dits « services à la ville » visant à valoriser l'infrastructure publique dans la définition et la conduite des politiques publiques, en y associant le Concessionnaire.

3/ Une proposition d'avenant pour prolonger la DSP, dynamiser la commercialisation et mieux définir les conditions de fin de la DSP :

Un avenant a donc été négocié avec QCT pour prolonger la durée de la DSP jusqu'au 15 juin 2024. Par ailleurs cet avenant prévoit différentes dispositions :

a) La dynamisation commerciale :

- l'adaptation de l'offre Fibre Entreprise afin de proposer un produit milieu de marché permettant de conserver le parc de clients et d'assurer une conquête et de pérenniser le réseau public Herminéo. Cette offre se caractérise par :
 - des profils 10Mbps symétriques garantis ;
 - une Option Plus à 1Gbps ;
 - un abonnement mensuel de 120 €.
- une participation au financement des investissements liés à la réalisation des raccordements d'entreprises pour permettre à toutes les entreprises de l'agglomération quelle que soit leur proximité avec le réseau de bénéficier de frais d'accès limités. En effet à ce jour, les frais d'accès au réseau (le coût pour déployer les derniers mètres de réseau jusqu'à l'entreprise) peuvent être importants. C'est notamment le cas lors de la création de nouvelles zones d'activité quand aucun client n'est encore présent sur la zone.

La subvention proposée serait basée sur le zonage de facturation des frais de raccordement de QCT, qui est lui-même fonction de la distance du réseau au point à raccorder. Le montant global de ces financements serait de 84 500 € maximum sur la période de 3 ans.

b) La continuité du service public à la fin de la concession :

- Intégration au sein de cet avenant de précisions concernant la continuité du service public en fin de DSP pour sécuriser la future fin de concession. Une procédure précise a donc été prévue dans le présent avenant afin de définir dans les 12 derniers mois de la concession l'ensemble des éléments que le délégataire devra fournir à QBO pour lui permettre d'assurer le fonctionnement du service après la fin de la DSP : documents techniques, juridiques, financiers... ;
- En fin de DSP, le rachat des valeurs nettes comptables de certains investissements : la prolongation de la DSP va nécessiter, pour le délégataire, de réinvestir dans certains équipements qu'il n'aura pas le temps d'amortir sur un délai maximum de 3 ans. Il est donc proposé d'accepter l'augmentation de la durée des amortissements (7 ans ou 20 ans en fonction des investissements) et de racheter la VNC correspondante en fin de prolongation.

4/ Par ailleurs, QBO envisage le renouvellement des 110 IRU NetCity souscrits en qualité d'usager de la DSP, ainsi que la souscription de 14 IRU NetCity supplémentaires.

En 2015, QBO a en effet souscrit le raccordement de 110 sites publics (projet appelé NetCity). Ces raccordements ont pris la forme d'IRU (autorisation temporaire irrévocable d'utiliser la fibre). Ces droits arrivent à échéance à fin mai 2021 (fin initiale de la DSP). Il

convient donc de renouveler ces raccordements en fibre qui correspondent à l'ossature réseau de la collectivité et des communes mises en place par la DCSI.

En application du catalogue de services et de la grille tarifaire de la DSP qu'il est proposé de modifier via le projet d'avenant, le coût de renouvellement de ces 110 sites serait de 599 500 € pour la période de prolongation de 3 ans (et prolongeable 12 ans au tarif de 1 €).

Par ailleurs pour assurer le développement du réseau communautaire, le raccordement de 14 nouveaux sites communautaires au tarif de 350 000 € (et prolongeable 12 ans au tarifs de 1 €) est envisagé.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de valider la prolongation de la DSP pour une durée de 3 ans selon les conditions définies ci-dessus ;
- 2 - d'approuver le versement, au délégataire, d'une subvention au titre des raccordements d'entreprises selon les modalités définies ci-dessus ;
- 3 - d'approuver le projet d'avenant au contrat de concession ;
- 4 - d'autoriser madame la présidente à signer le projet d'avenant au contrat de concession.